

Société gabonaise d'entrepôtage des produits pétroliers (SGEPP)

Pascal Houangni Ambouroué : "il n'y aura pas de licenciements"

Maxime Serge MIHIN-DOU

Libreville/Gabon

AU lendemain de la grève d'avertissement de deux jours déclenchée les vendredi 3 et samedi 4 novembre 2017 par les agents de la Société gabonaise d'entrepôtage des produits pétroliers (SGEPP), le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures, Pascal Houangni Ambouroué a entamé, lundi dernier, une médiation de conciliation au sein de cette entreprise. Cette visite de la tutelle avait pour objectifs, dans un premier temps, de comprendre les raisons de la grève d'avertisse-



Le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures, Pascal Houangni Ambouroué en pleine médiation avec...

ment en question – heureusement sans aucune incidence dans les stations-services- et, dans un second temps, de rassurer l'ensemble du personnel quant à son avenir au sein de l'entreprise.

En effet, selon le délégué du personnel, cette grève d'avertissement a été motivée par la situation vacillante et l'avenir sombre de la SGEPP en proie à de graves difficultés. Inquiets, à juste titre,



...les agents de la Société gabonaise d'entrepôtage des produits pétroliers (SGEPP).

pour leur futur, les employés ont échafaudé une série de mesures à appliquer au cas où la direction engagerait un plan social visant une réduction des effectifs. « 12 mois de salaire équi-

valant à un bonus de bonne séparation, 48 mois de salaire brut en cas de licenciement pour motifs économiques et 48 mois de salaire en cas de départ négocié » sont, entre autres, les arrangements

proposés dans le cahier de revendications. Pour Alexandre Okouni, le directeur général sortant de la SGEPP, cette grève est étrange, dans la mesure où elle se fonde sur l'éventualité d'un plan de licenciement qui n'existe pas. « Le fondement sur lequel elle se base n'est qu'une vue de l'esprit », a-t-il indiqué. Néanmoins, le ministre du Pétrole a tenu à rassurer l'ensemble des agents qu'il n'y aura aucun licenciement dû à une quelconque restructuration. L'objectif premier étant, a-t-il insisté, de consolider les emplois existants, malgré la crise du secteur qui secoue le Gabon.

Mise en œuvre de l'Accord de facilitation des échanges (AFE)

Évaluer les besoins du Gabon

F.A.

Libreville/Gabon

La deuxième session (module 2) de formation des parties prenantes sur l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) a débuté mardi dernier à l'espace PME. C'est le secrétaire général du ministère du Commerce, Barthélemy Ngoulakia, qui a ouvert ledit séminaire, en présence des experts de la Conférence des Nations-unies pour le commerce et le développement (Cnuced) venus apporter leur soutien à la mise en œuvre de l'AFE au Gabon.

Le but de ce séminaire est, entre autres, d'évaluer financièrement les besoins du Gabon pour la mise en œuvre des mesures des catégories B, de prendre connaissance des bonnes pratiques agrégées, d'évaluer les étapes et d'édifier les parties prenantes sur le séquençage du programme restant.



Le Secrétaire général du ministère du Commerce (C) a présidé l'ouverture des travaux.

« La première phase était une phase d'information de cet accord. Ensuite, il fallait procéder à la catégorisation des mesures contenues dans l'Accord sur la facilitation des échanges. Il y a donc trois catégories : A, B et C. La première catégorie a été notifiée à l'OMC (Organisation mondiale du commerce, ndlr). Donc, il est question maintenant de catégoriser les mesures B et C. Cette session permettra de valider les catégories B et C et de les notifier à l'OMC », a expliqué le di-

recteur général du Commerce, Vierin Georges Iboudah. Cette rencontre entre les experts de la Cnuced et les administrations du secteur public et privé ainsi que de la société civile a été l'occasion pour le SG du ministère du Commerce de rappeler les actions entreprises par le gouvernement, afin d'améliorer les procédures du commerce et de compétitivité de l'économie. Selon lui, il y a, entre autres, l'ouverture, en octo-

bre dernier, d'un nouveau port ultramoderne à Libreville fruit d'un partenariat public-privé, la poursuite de la modernisation de l'administration des douanes, la mise en place d'un guichet unique à la Zone économique à régime privilégié de Nkok

et l'accélération du programme de diversification de notre économie, en plaçant l'accroissement du commerce au cœur du développement économique. « Cette description qui n'est pas exhaustive traduit l'intérêt des plus

hautes autorités de ce pays, en tête desquelles, le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba pour les questions liées à l'amélioration de la compétitivité de notre pays », a-t-il souligné. Notons que ce séminaire s'achève demain.



Les officiels et les participants au terme de la cérémonie d'ouverture.



A notre Père

Feu Omer PIANKALI

Depuis notre enfance, tu as été notre plus fort repère. Un être unique et magnifique, le meilleur des pères. Quand nous pensons à toi, les pleurs remontent avec les souvenirs mais les rires également car tu as su mettre la joie dans nos cœurs. Merci à toi Grand homme pour le bonheur dans nos vies que tu as semé. Notre tendresse pour toi nous a enseigné la sagesse, le respect et l'honnêteté. Merci pour tout, notre Père et conseiller, nous t'aimons d'un amour éternel. On a une date que nous n'oublierons jamais, celle du **Mercredi 09 Novembre 2016**. Tes enfants : Nadège, Audrey, Ernest, Yannick, Marcelle, Claudia, Christelle, Mandy, Glenn, Alicia, Flore et Laila.